

Programme de formation

Licenciements: comment éviter les risques de contentieux ?

« Dans une entreprise, chaque décision compte et un licenciement mal géré peut coûter plusieurs mois de salaire... Savoir licencier dans les règles, c'est éviter des litiges et protéger votre activité. Cette formation vous donnera des repères simples et pratiques pour y parvenir. »

Objectifs de la formation

Cette formation fait le point sur les règles à respecter pour sécuriser les licenciements personnels et économiques.

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Identifier les différents types de licenciement possibles (personnel, économique) et leurs conditions de recours,
- ✓ Connaître les étapes clés de la procédure de licenciement,
- ✓ Savoir respecter les obligations de forme et de fond (délais, mentions obligatoires, rédiger la lettre de licenciement),
- ✓ Anticiper les conséquences du licenciement,
- ✓ Adopter les bonnes pratiques pour limiter les risques prud'homaux

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé.

Programme

- Le licenciement pour motif personnel :
 - Motifs possibles,
 - Procédure,
 - Conséquences pour l'employeur,
- Le licenciement pour motif économique :
 - Cas de recours,
 - Règles spécifiques de procédure,
 - Protection du salarié après licenciement
- Eviter les risques prud'homaux

Intervenante



Olivia Houy Boussard
Avocate en droit du travail, Harlay Avocats

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie et d'exemples concrets, avec des cas pratiques et des exercices.
Un support est projeté lors de la formation et est envoyé aux participants.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation.

Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités et délais d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

Un lien de connexion vous est adressé par mail la veille de la classe, avec un rappel le jour-même.

En cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage la session.

	Lundi 24 novembre 2025 De 14h à 16h
	2h
	Webinaire, à distance Interaction via le chat
	Effectif illimité
	Tous professionnels
	Adhérent : Inclus Autres publics : 50 € HT – 60 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85